

ÉCOLE DOCTORALE 566

« SCIENCES DU SPORT, DE LA MOTRICITE ET DU MOUVEMENT HUMAIN »

Université Paris-Saclay - Université Paris-Descartes- Université Paris-Nanterre

CONCOURS DE CONTRATS DOCTORAUX au titre de la session 2019

REGLEMENT

Un concours pour l'attribution de Contrats Doctoraux est ouvert aux titulaires d'un master en vue de la préparation d'une thèse à la rentrée universitaire 2019-2020 à l'Université Paris-Saclay ou à l'Université Paris-Descartes ou à l'Université Paris-Nanterre, au sein de l'Ecole Doctorale 566. Pour les conditions d'éligibilité, les candidats peuvent contacter le secrétariat de l'ED à l'adresse suivante:

marie-pierre.richoux@u-psud.fr ou 01 69 15 61 98

1-Nombres de Contrats Doctoraux ouverts au concours : 3 pour Paris-Saclay (au titre de Paris Sud), 1 pour Paris Nanterre, 1 pour Paris Descartes (*à confirmer*)

2- Critères d'attribution :

L'attribution des bourses se fait sur le principe de l'excellence scientifique selon les critères de la 74^{ème} section du CNU.

- Le classement obtenu à l'issue d'une présentation orale baptisée « PROJET DOCTORAL » devant le Conseil de l'ED **en formation restreinte** (hors étudiants) qui se déroulera **le jeudi 13 juin et /ou vendredi 14 juin de 9h30 à 18h30** (en fonction du nombre de candidatures retenues). Elle consiste en 10 mns d'exposé sur les prolongements possibles du travail de master sous forme d'un projet de thèse (problématique hypothèses, encadrement, laboratoire d'accueil, collaborations scientifiques).
- Les notes du candidat au master 1^{ère} année, et au premier semestre du master 2 seront également prises en compte pour juger la valeur du candidat.
- Le classement des candidats tiendra compte de l'appréciation portée par le conseil de l'ED **en formation restreinte**, sur la qualité, l'originalité et l'adéquation du projet doctoral avec les priorités du laboratoire d'accueil choisi au sein de l'ED. Un classement final sera établi.

3- Audition :

L'audition des candidats est fixée au jeudi 13 juin et/ou vendredi 14 juin de 9h30 à 18h30, selon un déroulement qui sera précisé ultérieurement. Des convocations individuelles seront adressées par courrier électronique aux candidats.

4- Conditions requises :

- Les candidats devront avoir candidaté sur les thématiques de l'ED566 affichées sur ADUM avant le **14 mai 2019**.

- Ils peuvent aussi avoir proposé un projet de recherche directement sur **Adum avant le 14 mai** à 16h après avoir obtenu l'acceptation d'un enseignant-chercheur HDR et d'une équipe de recherche appartenant au périmètre de l'Ecole Doctorale 566 (cf. la liste des laboratoires d'accueil sur le site web de l'ED).

La liste des sujets sur lesquels les candidatures sont ouvertes et le lien vers l'espace de candidature sont sur la page :

<http://www.adum.fr/psaclay/pt> (puis choisir un tri par école doctorale)

Lien pour les candidatures spontanées (le candidat propose son sujet de thèse) :

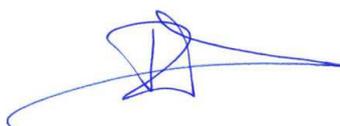
<https://www.adum.fr/script/candidature/index.pl?site=PSaclay>

Pour les candidatures sur un sujet réservé, les candidats accèdent à la procédure de candidature depuis leur espace personnel.

L'ensemble du concours est ouvert à la mobilité et la mobilité internationale est valorisée.

Dans les différents cas (candidature spontanée, candidature sur projet de recherche publié sur le site), les candidats doivent également envoyer le dossier de leur candidature par courrier avant le 14 mai à Marie-Pierre Richoux (UFR STAPS, Université Paris-Sud, Bât 335, 91405 Orsay cedex). Ce dossier comprend : la candidature effectuée sur Adum, le projet, les diplômes M1 et M2 (ou le relevé de notes du 1er semestre du M2).

**Les résultats seront connus, affichés et disponibles
au secrétariat de l'ED le Lundi 17 juin 2019 à 14h**



Orsay le 21 mars 2019
La Directrice de l'ED 566
Pr. Isabelle SIEGLER